

Le 13 février 2015
N° 06-2015

Bulletin d'information hebdomadaire édité par le SNFOCOS

SOMMAIRE

Page 1 :
Salaires 2015 :
entrevue au
ministère - les
revendications

Pages 2 à 3 :
UGECAM : une
mort programmée

Page 3 :
Autre résultat
d'élection des
représentants du
personnel dans les
Conseils

Page 4 :
XXIIIe congrès
Confédéral FO

SALAIRES 2015 : entrevue au ministère - les revendications

Lundi 16 février 2015, les organisations syndicales de la sécurité sociale seront reçues, à leur demande, par Mme la ministre de la santé.

Il convient de noter qu'il s'agira du premier contact avec la ministre depuis 2012. Cela ne fait que renforcer son importance.

Il portera sur les conséquences des contraintes drastiques imposées par la tutelle sur les négociations salariales et qui, pour le moment, se traduisent par l'absence de proposition d'augmentation des salaires pour l'année 2015 de la part du COMEX/UCANSS.

Cette situation inacceptable fait suite à une période d'absence d'évolution de la valeur du point. Il faut remonter à l'année 2010 pour trouver sa dernière augmentation.

Si, sur les années 2011 à 2013 des mesures palliatives ont été trouvées par les négociateurs autour d'attributions de points supplémentaires ou d'évolution en % du coefficient de qualification, 2014 n'a fait l'objet d'aucune mesure générale.

Pour l'année 2015, l'employeur affirme (RPN du 16/12/2014) que compte tenu des injonctions de la tutelle de respecter le taux d'évolution de la RMPP fixé à 1,95% en moyenne pour les années 2014 et 2015, les marges de manœuvre pour proposer une mesure générale sont inexistantes.

C'est sur la base de ce constat que la demande d'entrevue a été demandée au ministre.

Pour le SNFOCOS, nous l'avons dit et écrit à de nombreuses reprises ces dernières années, enfermer le système de rémunération dans une enveloppe fermée (RMPP) dont le taux d'évolution est revu à la baisse chaque année, par la tutelle, est suicidaire.

Nous aurons l'occasion de le dire à Mme la ministre.

Ce que nos collègues, employés et cadres, revendiquent c'est une augmentation des salaires qui se traduise par une augmentation de la valeur du point.

C'est pourquoi nous demanderons que les moyens alloués à la négociation le permettent.

Cela implique le retrait du carcan budgétaire imposé par la tutelle aux Caisses Nationales et à l'UCANSS (lettre du 07/11/2014).

Il faut redonner les moyens financiers qui permettent la libre négociation des salaires.

Christian GOUPILLOT
Secrétaire Général

Bulletin d'information
édité par le SNFOCOS –
Sous le N° de
Commission Paritaire 3
941 D 73 S
Christian GOUPILLOT,
Directeur Gérant

UGECAM : une mort programmée

Il était une fois un paysan très pauvre qui n'arrivait plus à nourrir son âne. Il décida de l'habituer à manger de moins en moins chaque jour, il lui donnait de moins en moins de foin. L'âne finit par mourir et le paysan a déclaré « dommage il commençait à s'habituer à ne plus manger.



Cette comptine peut s'adapter aux établissements de l'Assurance Maladie. Pour exemple, l'UGECAM PACA CORSE.

Depuis sa création en l'an 2000, l'UGECAM PACA CORSE a joué les bons élèves en appliquant les directives de la CNAMTS et de l'A.R.H. puis de l' A.R.S :

- être exemplaire dans la gestion,
- être exemplaire dans la prise en charge des patients ou des bénéficiaires,
- être la vitrine de l'Assurance Maladie,
- répondre aux besoins des territoires de santé,
- se rapprocher des structures de courts séjours,
- prendre en charge les pathologies et les usagers non acceptés par le privé.

En 2015, le discours de la CNAMTS est toujours le même : exemplarité, vitrine, optimisation des soins, rigueur de gestion, certification des comptes.

Mais aujourd'hui, l'UGECAM PACA CORSE est déficitaire de plus de 3 millions d'euros dans le sanitaire.

D'où, des établissements sont menacés de fermeture.

Dès lors, les gros mots sont employés :

- **P.S.E (Plan de sauvegarde de l'emploi),**
- **C.R.E.F (Contrat de retour à l'équilibre financier).**

Ce qui sous entend :

- FERMETURE D'ETABLISSEMENTS,
- LICENCIEMENTS,
- DRAMES SOCIAUX.

Pourquoi cette situation :

- mauvaise gestion ?
- personnel incompetent ?
- sureffectif ?

Non, car le personnel est exemplaire dans la prise en charge des patients, la qualité des soins est reconnue par les tutelles, les usagers et les agences nationales, ainsi que les taux d'occupation qui sont supérieurs à 85 %.

Par ailleurs, les indicateurs nationaux de prise en charge (PMSI, point IVA, GME...) font ressortir la sous dotation de l'UGECAM PACA CORSE à hauteur de 10 millions d'euros.

Le montant est reconnu par l'ARS.

Cela est du :

- au paiement de l'effort de solidarité,
- au non financement des mesures conventionnelles,
- à la diminution du F.N.G.A (financement de la prime d'intéressement),
- à la disparition de l'indice de modulation,
- à la diminution de la dotation de 1.5%.

16 février
RV au Ministère des
Organisations
Syndicales sur les
rémunérations

5 mars
INC Famille

INC UGECAM



Retrouvez
tous nos
articles sur notre
site :
www.snfocos.org

Mais le plus important est l'irrégularité de traitement des établissements de l'Assurance Maladie et du privé. A savoir, le prix de journée de l'UGECAM PACA CORSE est de 300 €, dans le privé il est de 800 € soit 2,5 fois plus.

Il est vrai qu'il faut payer les actionnaires !!!

Pourtant, l'ARS, la DGNU, la CNAMTS et le ministère de la Santé sont informés mais personne ne fait rien.

Alors pour survivre, on diminue les effectifs, ce qui aggrave les conditions de travail.

Le personnel soignant double jour et nuit et revient pendant ses congés.
On externalise les fonctions supports, on réorganise, on ferme des lits, on envisage la fermeture d'établissement...

Il s'agit bien d'un déficit **STRUCTUREL**, voulu politiquement pour livrer les établissements de l'Assurance Maladie au privé ? La question est posée.

Les lits de l'UGECAM PACA CORSE servent de variable d'ajustement à l'A.R.S.

L'UGECAM PACA CORSE comme l'âne de la comptine ne s'habitue pas aux manques de moyens.

Elle va mourir mais le syndicat FO ne laissera pas perpétuer ce CRIME.
Nous allons demander un rendez- vous au nouveau Directeur de la CNAMTS.
Lorsqu'il est venu visiter nos établissements, notre direction lui a exposé nos difficultés financières et surtout les modifications et les conséquences de cette situation.

Nous allons donc lui exprimer nos revendications légitimes :

- augmentation du prix de journée à hauteur du prix du privé,
- remise de l'indice de modulation en attendant la T2A,
- paiement intégral, par la CNAMTS, des mesures salariales et de la prime d'intéressement comme dans tous les organismes de la sécurité sociale.

Si l'UGECAM PACA CORSE doit mourir, le personnel sera debout dans la rue

Jean-Paul ANDRE
Secrétaire National en charge des Etablissements

*** * ***

Branche Maladie

Elections des représentants du personnel aux Conseils

Autre résultat des élections du 22 janvier 2015.

Dans le collège CADRES :

CPAM NEVERS
SNFOCOS 11voix 68 %
Un siège à pourvoir = SNFOCOS

Le XXIIIe Congrès Confédéral de Force Ouvrière a eu lieu à Tours du 2 au 6 février 2015.
Vous pouvez déjà consulter quelques interventions sur le site de FO :
<http://www.force-ouvriere.fr/congres-confederal-2015-a-tours>

* * *

